

**Sous embargo : Ceci ne doit pas être transmis à la presse, ni à des sites Internet ou à tout autre média jusqu'à 0 heure et une seconde UTC/GMT, mercredi 6 Septembre 2006, c'est-à-dire 20 heures et une seconde EDT, mardi 5 Septembre 2006.**

## Communiqué de presse

### **Doing Business 2007 : Le Maroc est le premier réformateur dans la région Afrique du Nord et Moyen Orient.**

**Washington, D.C. 6 Septembre 2006** : Le Maroc a été le premier réformateur dans la région pour la facilité de faire des affaires en 2005/2006 selon un nouveau rapport de la Banque Mondiale et de la « Société Financière Internationale » (SFI), l'agence de la Banque Mondiale en charge du secteur privé. Le Maroc a réduit les coûts de création d'une entreprise, de mise en conformité avec ses obligations fiscales et de transfert de la propriété, des mesures qui peuvent favoriser la création d'emplois –un enjeu crucial dans la région. L'Egypte, l'un des dix premiers réformateurs dans le monde l'an dernier, a continué à réformer, mais à un rythme plus lent. Dix-sept réformes - au sein de dix économies de la région- ont réduit la durée et les tracasseries résultant pour les entreprises des exigences réglementaires et administratives. La région est classée quatrième dans le monde pour le rythme des réformes, un progrès de deux places par rapport à l'an dernier.

Doing Business en 2007: Comment réformer couvre 175 économies et établit que les 10 premiers réformateurs sont dans l'ordre : la Géorgie, la Roumanie, le Mexique, la Chine, le Pérou, la France, la Croatie, le Guatemala, le Ghana et la Tanzanie. Les réformateurs ont simplifié la réglementation des affaires, renforcé les droits de propriété, allégé la pression fiscale, facilité l'accès au crédit et réduit les coûts d'import et d'export. L'Algérie, l'Egypte, Israël, la Jordanie, le Koweït, l'Arabie Saoudite, la Syrie, la Tunisie et le Yémen ont tous mis en œuvre au moins une réforme. Il n'y a pas eu de réformes en Iran, en Iraq au Liban ou en Cisjordanie et Gaza.

Doing Business 2007 classe également 175 économies en fonction de la facilité d'y faire des affaires. Les pays de la région les mieux classés sont Israël (26), l'Arabie Saoudite (39) et le Koweït (45).

Les 30 économies les plus favorables aux entrepreneurs sont, dans l'ordre : Singapour, la Nouvelle Zélande, Les États-unis, le Canada, Hong- Kong, (la Chine) le Royaume-Uni, le Danemark, l'Australie, la Norvège, l'Irlande, le Japon, l'Islande, la Suède, la Finlande, la Suisse, la Lituanie, l'Estonie, la Thaïlande, Porto Rico, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, la Corée, la Lettonie, la Malaisie, Israël, Sainte-Lucie, le Chili, l'Afrique du Sud et l'Autriche.

Le classement se fonde sur les coûts et le temps nécessaires à satisfaire aux exigences des gouvernements concernant la création d'entreprise, les principales opérations, le commerce international, la fiscalité et les procédures collectives. Il ne tient pas compte de variables telles que la politique macroéconomique, la qualité de l'infrastructure, l'instabilité des devises, la perception des investisseurs ou le taux de criminalité.

Le Maroc, le premier réformateur dans la région, a fait des progrès dans 3 des 10 domaines étudiés par le rapport Doing Business. Ce pays a réduit le capital minimum exigé pour la création d'une entreprise de 100.000 à 10.000 dirhams. Le Maroc a également facilité le transfert de propriété en réduisant le droit de transfert de 5 à 2.5% de la valeur du bien ainsi que simplifié ses règles fiscales en regroupant de nombreuses réglementations au sein d'une source unique, rendant plus facile le respect de la réglementation.

Autres réformes importantes dans la région:

- **Israël** a permis la mise en place d'une centrale privée des incidents de paiement et fait maintenant partie des 10 premiers pays pour la couverture des débiteurs dans le monde, facilitant l'accès au crédit. Cette centrale couvre tous les adultes en Israël, un progrès de 0.7% par rapport à l'année précédente. Israël a également réduit son impôt sur les sociétés et la TVA des entreprises ainsi qu'amélioré la protection des ses investisseurs en resserrant ses règles de ratification des conventions réglementées.
- **L'Égypte** a continué de réformer, améliorant sa réglementation sur les créations d'entreprises ainsi que son administration fiscale. Elle a réduit ses coûts d'immatriculation pour les nouvelles entreprises de 40% et mis en place un impôt à taux unique sur les sociétés fixé à 20%.
- **L'Algérie** a donné instruction aux banques et établissement financiers de rapporter les prêts impayés à la centrale publique des incidents de paiement, augmentant l'information disponible sur les emprunteurs potentiels. Elle a aussi réduit l'impôt sur les sociétés de 30 à 25%.
- **La Syrie** a modernisé son administration des douanes. Les commerçants peuvent maintenant faire leurs déclarations de douane de manière électronique ramenant le temps nécessaires aux formalités de 8 à 7 jours pour les importations et de 3 à un jour pour les exportations. La Syrie a également réduit le coût d'immatriculation des nouvelles entreprises de 40 par une diminution du droit de timbre.
- **L'Arabie Saoudite** a simplifié l'immatriculation des nouvelles entreprises. La durée nécessaire à la création d'une entreprise a été réduite de pratiquement un mois (de 64 à 39 jours).
- **Le Yémen** a réduit sa taxe sur les ventes de 10 à 5% pour la plupart des produits.
- **La Tunisie** a amélioré sa protection des investisseurs en donnant aux actionnaires accès aux livres de compte des entreprises, en augmentant le niveau de responsabilité des auditeurs et interdisant aux sociétés d'accorder des prêts à leurs représentants.
- **La Jordanie** a amélioré l'efficacité du port d'Aqaba. La durée de rotation des navires est passée de 8 jours à quelques heures et les surcharges liées à la congestion du port ont été éliminées. Cela a permis à la Jordanie d'économiser 120 millions de dollars US.
- **Le Koweït** a accéléré le transfert de propriété en augmentant le personnel du registre. La durée nécessaire au transfert est passée de 75 à 55 jours.

- **Djibouti**, l'un des pays les moins bien classés par le rapport Doing Business, a complexifié plus encore l'activité des entreprises. Ce pays a limité le recours aux contrats à durée déterminée et limité leur durée à un an avec un seul renouvellement possible.

« Des progrès sont particulièrement nécessaires. Les pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient bénéficieraient réellement de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois que pourraient produire une réglementation plus favorable aux affaires » affirme Michael Klein, Vice-président pour le développement financier et du secteur privé à la Banque Mondiale/SFI et Chef économiste pour la SFI.

Le rapport constate que la région ne réforme pas dans les domaines qui créent les obstacles les plus significatifs à l'activité des entreprises : exigences de trop nombreuses licences et inefficacité des tribunaux. Par exemple en Iran, se mettre en conformité avec les exigences de permis pour un projet de construction simple prend deux ans et coûte 6 fois le revenu annuel moyen d'un salarié. A Djibouti, résoudre un litige commercial simple devant les tribunaux prend trois ans et coûte 27% du montant de la demande.

Doing Business permet aux responsables politiques de comparer l'efficacité des réglementations pratiquées dans différents pays, d'apprendre de certaines pratiques modèles et d'établir un ordre de priorité dans les réformes. « Les mises à jour annuelles de *La pratique des affaires* ont déjà produit un effet. L'analyse a inspiré et informé au moins 48 réformes dans le monde. La leçon à en tirer : « Ce qui se mesure se fait, » affirme Caralee McLiesh, l'un des auteurs du rapport

Globalement, la réforme la plus populaire en 2005/2006 a consisté à faciliter les formalités de création d'entreprise. Quarante-trois pays les ont simplifiées, et ont ainsi réduit les frais et les délais. La seconde réforme la plus populaire, mise en place dans 31 pays, a été de réduire le montant des taxes et les démarches nécessaires au paiement des impôts.

Quoi qu'ils fassent, les réformateurs devraient toujours se poser cette question, "Qui en tirera le plus d'avantages?" Si une réforme ne profite qu'aux investisseurs étrangers, aux grandes entreprises ou aux bureaucrates devenus investisseurs, elle réduira la légitimité du gouvernement. Les réformes devraient faciliter l'activité de toutes les entreprises, quelles soient petites ou grandes, locales ou étrangères, rurales ou urbaines. Ainsi, il ne sera pas besoin de conjecturer sur le secteur qui fera le plus progresser l'emploi. Toutes les entreprises auront l'opportunité de prospérer, » conclut Simeon Djankov, l'un des auteurs du rapport.

###

#### **Centre de briefing en ligne :**

Les journalistes auront accès aux documents avant l'expiration de l'embargo par l'intermédiaire du centre de briefing en ligne de la banque mondiale à : <http://media.worldbank.org>.

Les journalistes accrédités qui ne disposent pas encore de mot de passe peuvent en obtenir un en remplissant le formulaire d'inscription à : <http://media.worldbank.org>

Le projet Doing Business repose sur les efforts de plus de 5000 experts locaux, conseillers financiers, avocats, comptables, fonctionnaires et universitaires de premier plan qui, dans le monde entier, fournissent données



et révisions méthodologique. Les données, la méthodologie et les noms des contributeurs sont disponibles à tous en ligne à [www.doingbusiness.org](http://www.doingbusiness.org).

Pour plus de renseignements sur Doing Business 2007, contactez s'il vous plait :

Nadine Ghannam (202) 458-0482  
Portable : (202) 361-7798 mail : [nsghannam@ifc.org](mailto:nsghannam@ifc.org)

Contacts pour poser des questions précises sur Doing Business 2007:

Moyen-Orient & l'Afrique du Nord  
Riham Mustapha (20) 2-461-9140  
Portable : (20) 010-224-7482, mail : [rmustapha@ifc.org](mailto:rmustapha@ifc.org)

Afrique subsaharienne  
Timothy Carrington (202) 473-8133  
Mail : [tcarrington@worldbank.org](mailto:tcarrington@worldbank.org)

Afrique du Sud  
Desmond Dodd (27) 11-73130-53  
Portable : (27) 83-448-9873, mail : [ddodd@ifc.org](mailto:ddodd@ifc.org)